



Master en alternance en **EXPERTISE COMPTABLE ET FISCALE**

CODIPLOMATION AVEC HELMo ET HÉNALLUX

POURQUOI CETTE FORMATION

Vous voulez occuper une fonction à responsabilités centrée sur la gestion ou dans un domaine particulier de l'expertise comptable et fiscale ?

LE MÉTIER

Les métiers comptables évoluent rapidement sous l'effet de la digitalisation, de l'intelligence artificielle, des exigences accrues en conseil et en encadrement, ainsi que du renforcement des cadres législatifs. Ces transformations imposent une formation adaptée pour les diplômés du secteur économique et comptable, qui doivent être capables de répondre à des enjeux complexes et changeants. Le titulaire d'un diplôme en comptabilité bénéficie ainsi d'une solide formation en gestion, complétée par une spécialisation pointue en comptabilité.

L'expert-comptable peut exercer dans des contextes variés, en tant qu'employé, cadre, indépendant ou dirigeant d'entreprise. Il occupe des fonctions clés en finance, fiscalité et gestion, où il intervient à la fois sur les plans stratégique et opérationnel. Il prend ses décisions en tenant compte des impacts pour toutes les parties concernées et travaille de manière autonome ou en équipe, parfois dans un environnement multilingue ou international, en faisant preuve de responsabilité, d'analyse et d'adaptabilité.

ATOUS DE LA FORMATION

Ce Master est organisé en alternance : 3 jours par semaine en entreprise et 2 jours de formation. Il propose ainsi à la fois une formation académique solide et une immersion professionnelle en entreprise pour permettre aux étudiantes et étudiants d'acquérir des heures de pratique indispensables à l'exercice du métier.

La formation développe également les compétences et l'expertise nécessaires pour rejoindre l'ITAA (Institute for Tax Advisors and Accountants) et acquérir les titres d'expert-comptable certifié et/ou conseil fiscal certifié après obtention de l'agrément professionnel.

Ce Master est accessible aux titulaires des diplômes* suivants : Bachelier en Comptabilité, en Gestion de l'entreprise, en Sciences économiques et de gestion, en Sciences de gestion, en Sciences économiques, orientation générale.

* moyennant un complément de formation de maximum 15 crédits (selon le parcours)

Bloc 1

Formation en alternance. Les cours de théorie s'articulent avec des jours de stage.

Bloc 2

Formation en alternance. Les cours de théorie s'articulent avec des jours de stage. Un mémoire projet en lien avec l'entreprise est à rendre.



CE MASTER PRÉPARE À DES FONCTIONS À HAUTE RESPONSABILITÉ, AVEC UNE FORTE DIMENSION ÉTHIQUE, STRATÉGIQUE ET INTERNATIONALE :

- **Expert-comptable ou conseiller fiscal :** après inscription à l'ITAA (Institut des experts-comptables et des conseils fiscaux agréés), le diplômé peut exercer comme professionnel indépendant ou en cabinet, pour des missions de comptabilité, d'audit, de fiscalité ou de conseil stratégique.
- **Responsable financier / directeur administratif et financier (DAF) :** en entreprise, il peut évoluer vers des fonctions d'encadrement en finance, où il supervise les budgets, la trésorerie, la comptabilité et les obligations fiscales.
- **Réviseur d'entreprise (après stage et accès à l'IRE) :** il peut intégrer un cabinet de révision pour réaliser des missions de contrôle légal des comptes.
- **Auditeur interne ou externe :** il évalue les procédures de gestion, les risques et assure la conformité des opérations.
- **Conseiller en gestion ou contrôleur de gestion :** il aide à optimiser les ressources de l'organisation, participe à l'élaboration de la stratégie et au pilotage des performances.
- **Fonction publique ou institutions internationales :** les compétences du diplômé sont recherchées dans les services d'inspection, de contrôle, ou encore dans les institutions européennes ou organisations internationales.

MASTER EN ALTERNANCE EN
**EXPERTISE COMPTABLE
ET FISCALE**

En SAVOIR +
sur les
AUTRES BLOCS

Grille du **Bloc 1**

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	CRÉDITS	HEURES
ACTIVITES D'APPRENTISSAGE		
Comptes consolidés	3	
Comptes consolidés et législation relative aux comptes consolidés		27
Déontologie et loi anti-blanchiment	2	
Déontologie et loi anti-blanchiment responsabilité des professionnels		18
Douane et Accises	2	
Douane et Accises		18
Droit comptable et législation	2	
Droit comptable et législation relative aux comptes annuels - Rappel comptabilité		18
Droit des sociétés, des ASBL et des personnes morales	4	
Droit des sociétés, des ASBL et des personnes morales		36
Droit fiscal européen et international	1	
Droit fiscal européen et international		9
Gestion équipe, communication, mise en situation	4	
Gestion équipe, communication, mise en situation		36
Immersion en entreprise (suivi de stage)	24	
Immersion en entreprise (suivi de stage)		216
Impôt des personnes physiques	3	
Impôt des personnes physiques		27
Impôt des sociétés	3	
Impôt des sociétés		27
Principes de législation européenne	2	
Principes de législation européenne et normes internationales		18
Procédures fiscales	3	
Procédures fiscales		27
Taxe sur la valeur ajoutée	3	
Taxe sur la valeur ajoutée		27
Transmission, valorisation et financement des entreprises	4	
Transmission, valorisation et financement des entreprises		36
TOTAL	60	540



DROIT D'INSCRIPTION

Pour l'année académique, le minerval s'élève, pour les études de niveau Master, à :

- 661,24 € en 1^{er} bloc du 2^e cycle
- 740,27 € en 2^e bloc du 2^e cycle

Particularités qui modifient ce droit d'inscription :

- Statut d'étudiant de condition modeste :
 - 288,03 € en 1^{er} et en 2^e bloc
 - 366,37 € en 3^e bloc
- Bénéficiaire d'une allocation d'études :
 - 0 €
- Originaire d'un pays hors Union européenne :
 - Droit d'inscription spécifique et supplémentaire de 4175 € par bloc

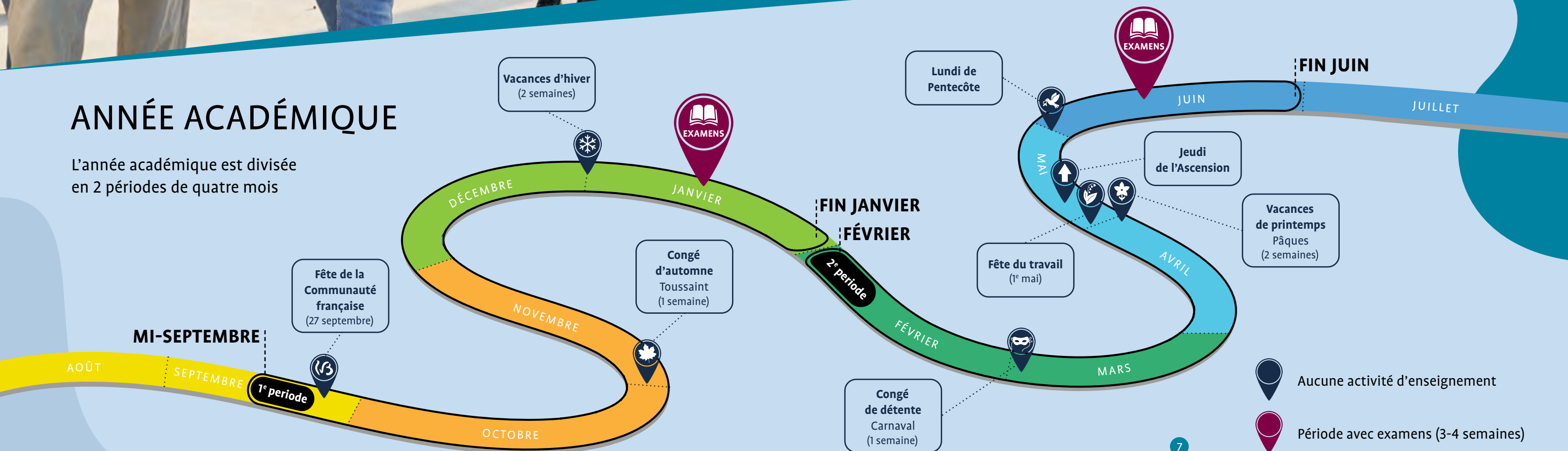


AVANTAGES, AIDES SOCIALES ET FINANCIÈRES

Les étudiants inscrits à la HEPL peuvent bénéficier d'avantages et de nombreuses aides sociales et financières durant leur cursus, via principalement le Service social de la HEPL. Celui-ci informe et soutient les étudiants qui souhaitent introduire leurs demandes.

ANNÉE ACADÉMIQUE

L'année académique est divisée en 2 périodes de quatre mois





MASTER EN ALTERNANCE EN EXPERTISE COMPTABLE ET FISCALE

(CODIPLOMATION AVEC HELMO ET HÉNALLUX)



CONTACT

HAUTE ÉCOLE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

DÉPARTEMENT SCIENCES ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES

+32 (0)4 279 55 41

eco.secretariat@hepl.be



ADRESSES

MASTER EN ALTERNANCE EN EXPERTISE COMPTABLE ET FISCALE

Haute École de la Province de Liège

Campus 2000

Avenue Montesquieu, 6
4101 Jemeppe-sur-Meuse

HELMo

Campus Guillemins
Rue de Harlez, 25
4000 Liège

HÉNALLUX

Campus IESN
Rue J. Calozet, 19
5000 Namur



MOBILITÉ

VERS LE CAMPUS 2000

- Gare SNCB, arrêt "Pont de Seraing" à 600 mètres du campus.
- Gare routière TEC à 600 mètres du campus.
Lignes : 22, 40, 41, 43, 47, 48, 49, 50, 53, 86, 87, 88, 89, 146, 194
- Nombreuses possibilités de parking aux alentours du campus.



D'INFOS



- Témoignages
- Visite virtuelle du campus
- Infos complètes sur la formation
- Débouchés...

Services aux étudiants et bien d'autres
informations vous attendent sur :
www.hepl.be



Un réseau de partenaires européens
de l'enseignement supérieur visant
à créer une université « verte »
spécialisée en agriculture,
biotechnologies et sciences de la vie.

